

Le 4 janvier 2012, le Président de la CMA84, Thierry AUBERT, adressait une invitation à ses partenaires de la pierre sèche en vue de créer une structure nationale :

« Depuis près de douze années de coopération, dans la confiance et la solidarité, nous avons construit ensemble une dynamique pour promouvoir la pierre sèche, la technique et le savoir-faire. C'est cette dynamique qui a produit les règles de l'art pour bâtir la pierre à sec, en 2008, le comparatif béton/gabions/pierre sèche en 2009, le diplôme national CQP «ouvrier professionnel en pierre sèche» en 2010. Ce sont ces avancées qui aujourd'hui nous apportent la légitimité auprès du Ministère de la Culture pour conduire le dossier de candidature du savoir-faire pierre sèche au label «Patrimoine culturel immatériel» de l'UNESCO. A présent, pour continuer, il apparaît indispensable de créer une structure nationale. En effet, des financements ministériels sont possibles pour structurer une filière nationale sous réserve d'être un seul et unique interlocuteur, et d'avoir une représentativité nationale. Cette journée fondera notre regroupement officiel.»

Les éléments de base ont été également transmis comme base de discussion : projet de statuts, organigramme de fonctionnement et proposition de programme d'actions pour les années à venir.

Présents :

1. Paul ARNAULT, Président des Murailleurs de Provence,
2. Didier RIEUX, Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche (CBPS),
3. Marc DOMBRE, Président des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS),
4. Jean-Claude MOREL, Enseignant chercheur au Laboratoire Géomatériaux (LGM) de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) de Lyon,
5. Denis GARNIER, Enseignant chercheur au Laboratoire Navier de l'Ecole nationale des ponts & chaussées de Paris,
6. Bruno DURAND, ABPS,
7. Cathy O'NEILL, animatrice des ABPS,
8. Yvan DELAHAYE, Murailleurs de Provence,
9. Olivier CAMPISTRON, Compagnon tailleur de pierre
10. Raymond BASTIDE, Compagnon
11. Thierry AUBERT, Président de la CMA84,
12. Yves MARCHAND, Administrateur CMA84 et CAPEB84,
13. Claire CORNU, Chargée de développement au service développement économique et territorial à la CMA84.

Excusés :

1. Maurice ROUSTAN, Président CBPS,
2. Eric VINCENS, Enseignant chercheur au Laboratoire Tribologie et dynamique des systèmes (LTDS) de l'Ecole Centrale de Lyon (ECL),
3. Anne-Sophie COLAS, chargée d'études du comportement, de l'évaluation et de la sécurité des ouvrages en maçonnerie à l'Institut français des Sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
4. Jacques MERLIN, Directeur du Parc National des Cévennes (PNC),
5. Matthieu DOLLFUSS, Architecte au PNC,
6. Jean-Paul FOUCHER, Directeur de l'Institut de recherche et de formation aux métiers de la pierre à Rodez (12),

7. Jean CABANEL.

Compte rendu de décisions :

1. Dénomination de l'association: L'association est déclarée « Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche » (FFPPS). le vote à main levée parmi les 13 personnes présentes :
 - ✓ *Fédération* : 9 voix + 1 courriel (Eric Vincens)
 - ✓ *Française* : 11 voix
 - ✓ *Professionnels* : 10 voix
 - ✓ *Pierre sèche* : unanimité.
2. Rédaction de statuts : la mouture rédigée et distribuée préalablement par Claire CORNU a été discutée puis validée et signée.
3. Contrat d'objectifs 2012-2014 :

PROJETS DE DEVELOPPEMENT	PROJETS ETUDES ET INGENIERIE
<p>« Constituer son réseau et se faire connaître »</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Structurer une filière de professionnels qualifiés : <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et diffuser une Charte nationale, - Inciter au passage d'examen CQP, - Actualiser l'annuaire national précisant les qualifications et les engagements de chacun. ✓ Elargir le réseau et promouvoir la pierre sèche : <ul style="list-style-type: none"> - organiser des rencontres régionales d'acteurs, - repérer et fédérer de nouvelles entreprises, - promouvoir ce système constructif, ce savoir-faire, auprès des professionnels comme des donneurs d'ordres, - développer des partenariats avec les territoires et d'autres structures, - développer des relations internationales. ✓ Promouvoir la filière, ses productions et ses actions : <ul style="list-style-type: none"> - Créer logo et plaquette, - Créer et gérer un Site internet, - Réaliser de la vidéo, - Concevoir une « Boîte à outils » pour les donneurs d'ordres (fiches de chantiers exemplaires, récupération des 	<p>« Analyser les besoins des entreprises, les besoins des donneurs d'ordre et concevoir des outils adaptés »</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître le marché : réaliser une étude de marché de la pierre sèche et comparaison avec celle de 2009. ✓ Réglementer le système constructif et le diffuser: Traduire en anglais, voire aussi en italien, les Règles de l'Art « Guide de bonnes pratiques de construction de mur de soutènement en pierre sèche » de 2008, les transformer en Règles professionnelles (RP) auprès de la C2P (Commission prévention produit) de l'Agence Qualité Construction (AQC). ✓ Qualifier le savoir-faire : accompagner la création d'un diplôme national à niveau supérieur: Après l'obtention du Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Ouvrier professionnel en pierre sèche » Mise au point du CQP «Compagnon professionnel en pierre sèche ». ✓ Agrémenter les formateurs pierre sèche : pédagogie, cursus professionnel, compétence professionnelle par le diplôme... ✓ Poursuivre la reconnaissance du métier : inscrire le métier sur la liste des métiers d'art, inscrire le savoir-faire au label <i>Patrimoine culturel immatériel</i> de l'UNESCO ; promouvoir le concours savoir-faire & patrimoine de la CMA48 auprès des autres CMA...

<p>pierres, inscription aux documents d'urbanisme...)</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire de la veille sur les appels à communication dans les colloques nationaux et internationaux.- Entretenir un relationnel avec les médias.	
--	--

4. Mode de démarrage : Dans un premier temps, seulement les personnes indispensables au dépôt de déclaration de l'association, sont nommées :
- a. Président : Paul ARNAULT, artisan à Pernes les Fontaines (84) Président de « Muraillers de Provence »,
 - b. Trésorier : Didier RIEUX artisan à Collias (30), membre de la « Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche » du Gard et des « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » des Cévennes.
 - c. Animatrice : Claire CORNU, CMA84.

Dans un deuxième temps, Claire CORNU diffusera très largement, à tous les acteurs de la pierre sèche répertoriés depuis 12 ans, une présentation de la FFPPS et les invitera à adhérer. Un rassemblement des acteurs intéressés s'organisera ultérieurement. Cette réunion sera alors l'occasion de désigner le Conseil d'Administration, lequel élira le Bureau.

5. Propositions de membres d'honneur : ils sont classés à part (hors collègue). Ils seront également désignés ultérieurement. Chacun est sollicité pour faire des propositions. Comme la FFPPS a une vocation de structuration à l'échelle nationale, ne devront être proposées que des personnes ayant contribué à introduire la filière auprès des instances nationales décisionnaires, susceptibles de faire avancer à grand pas la reconnaissance du système constructif et du savoir-faire pierre sèche.

Ont été proposées comme membres d'honneur par Claire CORNU:

- a. Jean CABANEL, Membre du pôle de compétence paysage du Conseil Général des Ponts & Chaussées, membre de la Fédération Française du Paysage, Directeur honoraire de la mission paysage au Ministère de l'environnement.
- b. Catherine VIRASSAMY, Responsable du service information et relations internationales à l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) Paris.
- c. Régis AMBROISE, co-auteur du livre « Paysages de terrasses » en 1989, Chargé de mission paysage au Ministère de l'agriculture, Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (DGPAAT)/SDBE/BFB.